



## Barème des honoraires

Au 01/12/2020

### TRANSACTIONS

Jusqu'à 20 000 €	3 000 €
De 20 001 à 45 000 €	4 500 €
De 45 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 à 150 000 €	9 %
De 150 001 € à 200 000 €	8 %
De 200 001 € à 250 000 €	7 %
De 251 000 € à 300 000 €	6 %
Plus de 300 001 €	5 %

*Ces honoraires sont, sauf cas particulier mentionné sur le mandat, à la charge du vendeur.*

### LOCATIONS

Baux à usage d'habitation conformément à la Loi ALUR

	Quote-part locataire	Quote-part propriétaire
Honoraires de visite, constitution de dossier, bail	8 € TTC / m <sup>2</sup>	8 € TTC / m <sup>2</sup>
Honoraires d'état des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>

Baux à usage commercial, professionnel :

Baux pour garage & parking : 20% TTC du loyer annuel. Ces honoraires sont partagés entre le locataire (10%) et le propriétaire (10%).

### ESTIMATIONS

Dans le cadre d'une succession, d'une donation ou d'une estimation bancaire sans signature de mandat (remise d'une estimation écrite), des honoraires forfaitaires de 120€ TTC sont appliqués.

En cas de signature de mandat, ces honoraires sont remboursés.

L'AGENCE Par Joanin & Auriau

4 place Albert 1<sup>er</sup> 64000 PAU 05 24 36 25 38 [contact@lagence-pau.com](mailto:contact@lagence-pau.com) SARL L'AGENCE Joanin & Auriau au capital de 1000€ ; RCS : PAU 891849960. Carte professionnelle ; CPI 6402 2021 000 000 005 délivrée par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Sans manquement de fonds.

TVA Intracommunautaire : FR 56891849960

\*TVA au taux en vigueur de 20% incluse